

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2015205791

Dossier numéro : 2015-12-07/06

Titre

7 DECEMBRE 2015. - Arrêté de l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire fixant les conditions d'élimination des détecteurs de fumée ionisants mis hors service après usage non domestique

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 29-03-2022 inclus.

Source : INTERIEUR

Publication : Moniteur belge du 17-12-2015 page : 75907

Entrée en vigueur : 27-12-2015

Table des matières

Texte

[Abrogé] <DIVERS 2022-02-14/11, art. 5, 003; En vigueur : 01-04-2022>